Administration communale de Bissen

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte
Type de marché : Services
Date limite de remise des plis : 04/01/2027 10:00

Intitulé : Contrat d'entretien des terrains de sports
Description : Entretien des terrains de football en gazon naturel et synthétique, des courts de tennis ainsi que des terrains de beach-volley à Bissen
Critères de sélection : - Effectif minimum en personnel de l'opérateur économique occupé dans le métier concerné: 40 personnes pendant les trois (3) dernières années - Chiffre d'affaires annuel minimum dans le métier concerné pour les trois (3) derniers exercices légalement disponibles : 1 200 000,00 € - Nombre minimal des références pour des ouvrages analogues et de même nature : 10 références terrains de football gazon naturel (entretien annuel), 10 références terrains de football gazon synthétique (entretien annuel), 5 références terrains de tennis (entretien annuel), 2 références terrains de beach-volleyball (entretien annuel). Ces références doivent être appuyées de certificats de bonne exécution délivré par le maître d'ouvrage. Autres données que les certificats de bonne exécution doivent contenir :- montant des travaux - l'époque et le lieu d'exécution des travaux
Modalités visite des lieux/réunion d'information : La visite des lieux est laissée à l'appréciation du soumissionnaire.
Conditions d'obtention du dossier : Les dossiers doivent être téléchargés via le portail des marchés publics (www.pmp.lu). Les offres établies sur base des bordereaux qui n'ont pas été téléchargés à partir du portail ne seront pas prises en considération.
Réception des plis : Les offres sont à déposer par l'intermédiaire du portail des marchés publics avant la date et l'heure fixée pour l'ouverture de la soumission.
Autres informations : L'exécution du marché débutera le 1ier mars 2027. La durée initiale du contrat d'entretien est fixée à 36 mois (3 ans). À l'issue de cette période, le contrat pourra être reconduit tacitement par périodes successives de 12 mois, sans que la durée totale du contrat, période initiale comprise, ne puisse excéder 120 mois (10 ans)
No. avis complet sur pmp.lu: 2603170

Le Collège des Bourgmestre et Echevins
Monsieur David **VIAGGI**, Bourgmestre
Monsieur Roger **SAURFELD**, Echevin
Monsieur Loïc **BRUNE**, Echevin